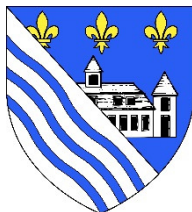


FLASH INFOS

HUSSEREN-WESSERLING



juin 2015

Chères villageoises, chers villageois, fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash info de juin 2015. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.

LE BON USAGE DE NOTRE PLATE-FORME DE DECHETS VERTS

La municipalité de Husseren-Wesserling, comme celles de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, met à disposition de ses habitants et des habitants de la Com.Com. une zone de stockage des déchets verts.

Dans un esprit de service, Husseren-Wesserling permet à ses habitants de déposer également des gravats.

Cette possibilité, contrairement aux déchets verts, est strictement réservée aux habitants et artisans de la Commune et dans des volumes limités ; pour une raison simple à comprendre, notre Commune ne peut en aucun cas financer le transport de tonnes et de tonnes de gravats que nos ouvrier communaux sont chargés de trier et de transporter jusqu'aux Ets Kragen à Urbès.

Depuis quelque temps, une dérive significative a été constatée sur le bon usage de la zone gravats. Des quantités inconsidérées de déblais sont déposées par des habitants de toute la Com.Com. et plus encore par des entreprises qui profitent des horaires d'ouverture pour décharger du remblai et éviter ainsi de payer les frais de recyclage.

Cette situation est inacceptable et l'ensemble du Conseil Municipal réfléchit à un règlement intérieur d'utilisation de la plate-forme, mais aussi à l'évolution que nous devons donner au planning d'ouverture ainsi qu'à la surveillance de l'activité.

Nous avons également constaté une augmentation importante des demandes d'ouverture hors planning ; ce service, qui permet aux habitants en activité de demander la clef de la plate-forme au secrétariat de mairie, est de plus en plus utilisé par des citoyens qui, à l'évidence, ne sont pas en activité et donc capables de respecter les horaires d'ouverture, mais préfèrent solliciter le personnel communal pour leur intérêt particulier.

Soyons responsables et citoyens et respectons le travail des secrétaires de mairie en limitant le plus possible la demande.

DESHERBAGE

Lors de la dernière commission travaux, l'équipe a décidé d'engager une démarche tendant vers l'utilisation d'alternatives à l'emploi systématique de produits phytosanitaires dans le traitement de nos espaces, car les pratiques de désherbage des voiries et d'entretien des espaces communaux peuvent gravement dégrader la qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques.

Vous pouvez vous associer à cet effort en maintenant vos trottoirs et fils d'eau en bon état de propreté et libres de tout dépôt. Un entretien régulier évitera l'accumulation de matière favorisant l'apparition de mousse et d'herbes.

Par ailleurs, nous vous demandons de couper à l'aplomb des limites de propriété les haies, branches d'arbres et racines qui débordent sur les trottoirs ou sur la voie publique. Ceci pour préserver la visibilité des voiries.

COLLECTE D'IF



La société EVOGREEN-Santé organise chaque année dans la région une collecte d'if TAXUS BACCATA pour en extraire une substance, la baccatine, qui leur permet de fabriquer un médicament permettant de traiter plusieurs cancers.

L'opération consiste à collecter gratuitement, sous 24 à 48 heures, les déchets de taille d'if (uniquement les jeunes pousses d'un ou deux ans, jusqu'à 50 cm de long et d'un demi-centimètre de diamètre). Pour plus de renseignements : EVOGREEN-Santé au 03.69.45.08.55 ou www.evogreen-sante.fr.

EVENEMENTS A VENIR

- ↳ Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Première Intervention du Chauvelin passeront du samedi 13 au samedi 27 juin dans les foyers de Husseren-Wesserling pour la quête, dans le cadre de la journée du Sapeur.
- ↳ La traditionnelle crémation du bûcher aura lieu au Bannwehr le 27 juin.
- ↳ L'association Patrimoine et Emploi (chantier d'insertion dont le siège est à Husseren-Wesserling) organise un spectacle au Schlossberg les 27 et 28 juin et les 4 et 5 juillet. Etonnante et surprenante, cette épopée a mobilisé toute l'équipe des bénévoles et des salariés. Les bénéfices de ces représentations permettront de financer des actions pour l'emploi et la formation des salariés en insertion.

DU COTE DES TRAVAUX

Dans le cadre de la rénovation de la petite place du cordonnier, (face à l'ancienne école primaire), l'équipe de Patrimoine et Emploi a été retenue pour un montant forfaitaire de 1050 Euros.

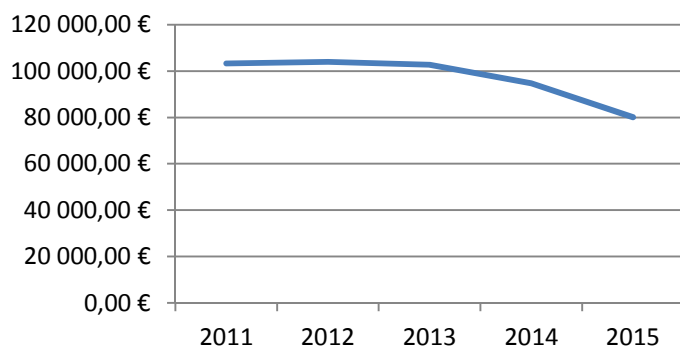
Patrimoine et Emploi a étalé le chantier sur plusieurs jours afin de permettre à un maximum de salariés de se former à la technique du pavage.

Par ailleurs, mais toujours dans la même dynamique, certaines zones de fils d'eau et pavés seront restaurées dans les semaines à venir par les équipes de Patrimoine et Emploi.



DU COTE DES FINANCES

Dotation forfaitaire



Les chiffres officiels des dotations attribuées à notre Commune pour l'année 2015 sont arrivés.

Notre commune va subir, pour la deuxième année consécutive, une baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

En séance du 30 mai 2015, le Conseil Municipal :

- Prend acte de la démission de M. Jean-Marc EVEILLE.
- Désigne M. Jean HERRGOTT délégué de l'AGSP en remplacement de M. EVEILLE.
- Désigne M. Claude LENDARO Correspondant Défense en remplacement de M. EVEILLE.
- Approuve le remplacement de M. EVEILLE par M. Claude BURGUNDER dans la Commission des Travaux et par M. Claude LENDARO dans la Commission de la Communication.
- Donne son accord pour l'admission de trois associés complémentaires pour le lot de chasse intercommunal n°1 "Chauvelin".
- Emet un avis favorable à la nomination de deux gardes-chasse pour le lot intercommunal n° 1 "Chauvelin".
- Emet un avis favorable à la nomination du garde-chasse pour le lot communal n° 4 "Belacker".
- Décide d'établir les concessions des abris de chasse pour les lots n° 1, 2 et 3 à compter du 2 février 2015, pour une durée de 9 ans, et fixe le loyer annuel à 75 € par abri de chasse.
- Décide d'embaucher deux personnes majeures en recherche d'emploi pour un travail saisonnier de trois semaines durant l'été, autorise le Maire à signer les conventions de mise à disposition et tout autre document y afférent pour le salaire horaire du SMIC et prend note que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2015.
- Prend acte du rapport d'activités 2014 du Groupe d'Action Locale du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller.
- Prend acte des échanges entre la municipalité et l'Unité Routière concernant le projet d'implantation d'un dispositif visant à réduire la vitesse des usagers de la RD13bisIII en sortie de village, direction Mollau.
- Approuve la location à titre gratuit des sets brasserie pour les habitants de la Commune et décide d'élaborer un règlement de mise à disposition.
- Prend acte des différentes démarches de Mme le Maire auprès des élus et des différentes instances de l'Etat pour peser en faveur d'une éventuelle ouverture d'une 2^e classe de maternelle.

D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : VOTRE GESTE COMPTE

Les D3E collectés par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin sont acheminés vers l'Association d'Insertion ENVIE, à Mulhouse, pour y être dépollués, puis recyclés. Le traitement de ces équipements permet d'obtenir des matières premières secondaires, essentielles pour économiser les ressources de notre planète.

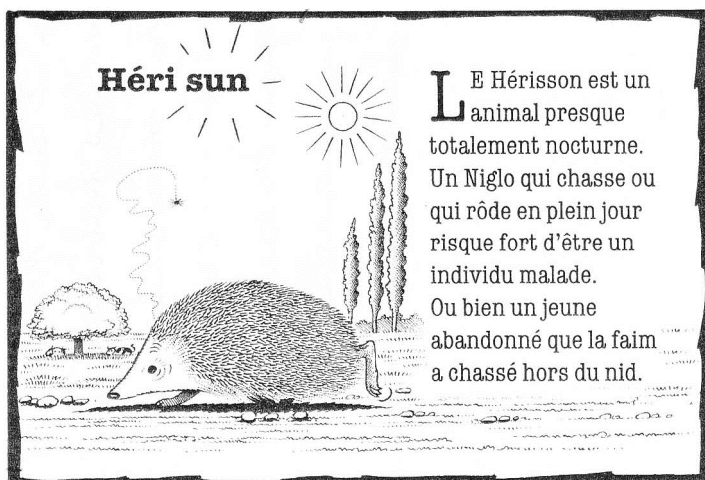
Ainsi, le traitement des D3E collectés en 2014 grâce aux habitants, a généré 39 tonnes de matières :

- ✓ 19 tonnes de ferraille,
- ✓ 10 tonnes de plastique,
- ✓ 5 tonnes de métaux non ferreux
- ✓ 5 tonnes de verre (au plomb et au baryum)

... qui ont pu être recyclées.

Les D3E collectés en 2014 par la Communauté de Communes de Saint-Amarin ont donc permis d'économiser 65 barils de pétrole brut et d'éviter l'émission de 31 tonnes de CO2.

DU COTE DE LA NATURE... ET DANS NOS JARDINS



Si vous trouvez un hérisson, ne lui servez pas de lait... C'est toxique pour lui.

L'eau fraîche est importante pendant les périodes d'été et de canicule, pensez à disposer une petite écuelle d'eau propre quelque part à l'ombre.